



## Papeteries de Clairefontaine

### ATTESTATION PERMANENCE DU PAPIER

Par ce document, nous, Papeteries de Clairefontaine, certifions que tous les papiers fabriqués aux Papeteries de Clairefontaine sont conformes aux prescriptions de la norme ISO 9706,

« Information et documentation - Papier pour les documents - Exigences de permanence ».

Parmi ces exigences se trouvent les points suivants :

- Résistance à l'oxydation, absence de pâte mécanique : conforme
- Résistance à la déchirure, résistance supérieure à 350 mN : conforme
- Non acidité du papier, pH situé entre 7.5 et 10 : conforme
- Protection contre l'acidification dans le temps, réserve alcaline supérieure à 30g de  $\text{CaCO}_3$  par kg de papier : conforme

Le respect des exigences de cette norme permet une conservation quasi intacte des propriétés du Papier pendant plusieurs centaines d'années.

Etival-Clairefontaine, le 20 Octobre 2016

Cyril BLOIS  
Responsable Qualité